



// FAMILLE DE MÉTIERS

ÉCRITURE ET CONCEPTION DE
PROJETS AUDIOVISUELS

RÉALISATEUR FILM D'ANIMATION

Métier de référence >
Réalisateur·trice

Fiche ROME

L1304 Réalisation
cinématographique et
audiovisuelle

Formation de référence et accès à l'emploi

Pour devenir réalisateur, une expérience professionnelle dans les métiers de l'animation, à des postes de techniciens notamment ou de story-boarder, est (quasi) indispensable. Cette expérience s'entend en nombre d'années (5 à 10 ans) mais aussi en nombre de projets effectués.

Au préalable, il est nécessaire d'avoir suivi un enseignement spécialisé dans les métiers de l'animation et/ou d'art graphique et/ou de cinéma : formations de niveau bac + 2 à bac + 5.

NB : les réalisateurs d'images réelles qui passent à l'animation sont toujours accompagnés d'un

Le réalisateur exerce la maîtrise artistique de la totalité du processus de création d'une œuvre d'animation. A ce titre, il est le décisionnaire ultime à chaque étape, depuis le développement jusqu'à l'image finale et sonorisée. Il peut même assurer la promotion de son œuvre.

Description du métier

(Metteur en scène, concepteur-réalisateur, auteur-réalisateur)

Si l'on regarde l'origine latine du mot : le réalisateur est celui qui rend réel et effectif un projet, qui le construit, l'élabore.

Le réalisateur de film d'animation a la responsabilité artistique, technique et organisationnelle du projet mis en œuvre, de la conception à la réalisation. Maître d'œuvre de l'adaptation, du style et du découpage, il est celui qui donne sa vision artistique au film. Il travaille en collaboration avec les autres auteurs du projet, scénaristes, auteurs graphiques, compositeurs et assume les fonctions d'encadrement de l'équipe de fabrication.

Le réalisateur est le chef d'orchestre qui fait en sorte que tous les membres de l'équipe travaillent au mieux ensemble pour produire l'œuvre la plus réussie possible.

Il y a 2 formes de réalisateurs :

- Le réalisateur à qui un producteur confie la réalisation, la mise en forme d'un projet dont la bible graphique* et la bible littéraire* ont été imaginées par des auteurs graphiques et littéraires. Quand il n'est pas auteur, le réalisateur n'est pas décisionnaire de l'écriture. Au niveau du graphisme, il s'assure que celui-ci soit

réalisateur technique.

A noter : un réseau d'écoles d'animation, baptisé Réseau des Ecoles françaises de Cinéma d'Animation (RECA) a été créé à la demande du Centre National du Cinéma et de l'image animée : il regroupe 25 écoles qui se sont engagées à fournir une information claire et vérifiée sur leur offre de formation www.reca-animation.com.

respecté. Il crée des personnages dans la ligne graphique qui a été définie. Il reste en revanche décisionnaire sur la mise en scène, le story-board, l'animation...

- L'auteur-réalisateur ou concepteur-réalisateur : le réalisateur est dans ce cas le créateur de l'histoire. Il en conçoit le contenu graphique et/ou littéraire. Son implication dans ce cas est différente. Quand il est auteur-réalisateur, le réalisateur supervise toutes les étapes, depuis l'écriture et la recherche des personnages (développement graphique et scénaristique) à la postproduction. Il garantit le story-board, l'animation, la postproduction.

En développement :

Le réalisateur écrit ou lit le scénario. Il en définit les séquences, le rythme, la mise en scène, la mise en image et toute autre intention artistique (choix des techniques utilisées par exemple) qui permettent, avec les éléments purement graphiques, l'élaboration d'un story-board. Il doit savoir intégrer ses ambitions artistiques aux contraintes de la production.

Il recrute les équipes en accord avec le producteur. Toutes les équipes ont à répondre au réalisateur artistiquement et narrativement.

En production :

Le réalisateur assume les fonctions d'encadrement des équipes de fabrication. Il doit leur communiquer sa vision du film, valoriser ses choix artistiques, susciter des idées et des propositions techniques et artistiques, faire appliquer ses choix. L'univers du film se concrétise à cette étape-là, sous son autorité.

Le réalisateur coordonne, vérifie et valide chaque étape de la fabrication (différente selon la technique utilisée). Il sélectionne la version la plus proche de sa vision.

En postproduction :

Le réalisateur a la responsabilité de la réussite artistique de son projet.

Compétences

Compétences spécifiques

- Ecrire, adapter et/ou mettre en scène une histoire

- Retranscrire une histoire en langage cinématographique
- Créer les références artistiques
- Concevoir et élaborer un pipeline de fabrication en adéquation avec les enjeux de production et les contraintes économiques
- Superviser et diriger les équipes de création à chaque stade d'avancement de la conception (animation, cadrage, éclairage, montage...)
- Maîtriser la cohérence de la mise en scène, de l'écriture au montage final
- Valider chaque étape de fabrication
- Présenter son film à un producteur, un commanditaire, un jury, un public

Compétences transverses

- Proposer ou analyser, formuler et conduire un projet : de création, d'adaptation, de commande
- Choisir des moyens ou outils de fabrication à mettre en œuvre
- Formaliser les intentions
- Argumenter et soutenir une proposition face à un commanditaire/ à une équipe projet
- S'adapter à tous les styles de produits, du film d'auteur au film publicitaire en passant par le long métrage
- Préconiser l'organisation du travail et la mise en place du travail en fonction du projet et des moyens disponibles
- Définir et formaliser des méthodes de travail
- Arbitrer les problèmes de conflits et prendre les décisions
- Assurer la cohésion (artistique) d'une équipe

Conditions d'exercice

Le réalisateur de film d'animation travaille principalement dans le secteur de la production cinématographique et audiovisuelle.

Il peut également exercer ses fonctions dans des secteurs voisins tels que le jeu vidéo, le multimédia, la publicité, l'édition jeunesse et l'édition numérique - ou dans l'enseignement notamment à travers l'animation d'ateliers pédagogiques de réalisation de films d'animation.

Le réalisateur peut cumuler deux types de contrat :

- salarié : contrat de réalisateur-technicien – principalement en contrat à durée déterminée d'usage (CDDU).
- auteur : contrat de cession de droits d'auteur-réalisateur avec versement de droits d'auteur.

Selon le type de projets, le réalisateur travaille au sein de : studios d'animation et/ou sociétés de production. Ces entreprises sont majoritairement des TPE ou PME dont les effectifs varient en fonction des productions à mettre en œuvre.

Le réalisateur est amené à se déplacer en fonction des lieux de production. Si une partie de la production se fait par exemple en Asie, il peut s'y rendre pendant une durée donnée.

Relations professionnelles

Il travaille en lien avec le producteur et, le cas échéant, le coproducteur qui intervient dès la phase de développement. Les chaînes de télévision peuvent être coproducteurs de certains projets.

Il travaille en collaboration étroite avec les autres auteurs du projet : scénariste, auteur graphique compositeur et assume les fonctions d'encadrement des équipes de fabrication.

Il se situe au sommet de l'organigramme, avec le producteur.

Responsabilités

Le réalisateur est celui qui a en tête l'ensemble du film, avant même sa mise en fabrication. Il en connaît chaque plan, chaque intention, chaque personnage.

Le réalisateur assume la responsabilité artistique, technique et organisationnelle du film d'animation, à chaque étape de fabrication, de la conception à la remise de l'œuvre terminée.

Le réalisateur est responsable du « final cut », parfois avec le producteur qui peut même dans certains cas être le dernier décideur.

Il travaille en collaboration directe avec les producteurs et diffuseurs ou clients, ainsi

qu'avec les autres auteurs du film. A la télévision comme dans la publicité, les activités de conception, d'écriture et de choix artistiques sont particulièrement encadrées par le diffuseur ou l'agence.

Le réalisateur sera plus contraint dans ses choix artistiques.

Le réalisateur est le garant de la cohérence narrative et graphique du projet mais aussi du respect du planning de fabrication et du budget alloué par le producteur.

Évolutions du métier

Le poste de réalisateur est situé au sommet de l'organigramme. L'évolution se fait dans les types de programmes audiovisuels : passer du court à la série puis au long métrage et modes de diffusion (TV, cinéma) et non dans les compétences qui portent sur les fondamentaux de la création artistique et de la réalisation.

Un·e réalisateur·rice peut devenir auteur-réalisateur ou concepteur-réalisateur. Il peut aussi parallèlement devenir producteur·rice et monter sa propre structure.

**L'emploi du pronom personnel "il" est générique, car les métiers sont exercés autant par des femmes que des hommes.*